

LA LETTRE DU



SNUipp-FSU67 infos Lettre n° 104 du 08/10/2010

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

En ce moment...plus que jamais, syndiquez- vous pour l'année 2010/2011 !

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé(e) et défendu(e).
- car vous pouvez régler en 10 chèques ou en 10 prélèvements.
- avec la déduction fiscale de 66%, cela me revient à peine à 4 euros par mois !

Pour cette année scolaire → [Je me syndique au SNUipp67...](#)

Informations départementales

Retraites ... mais pas seulement ! Soyez présents le 12 octobre !

Ras-le bol général : retraites, salaires, conditions de travail dégradées. Assez de ces réformes qui ne sont pas à la hauteur des enjeux de l'École !

L'intersyndicale CGT – CFDT – CFTC – FSU – CFE – CGC – Solidaires – UNSA appelle à une grève reconductible après le 12 Octobre.

Préavis de grève : Les enseignants du premier degré sont couverts par le préavis déposé par le SNUipp-FSU pour la grève du 7 septembre qui précisait « à compter du 7 septembre ». Ce préavis est toujours d'actualité, les motifs de la grève étant identiques.

Si vous êtes enseignant du premier degré, n'oubliez pas d'**envoyer (faxer ou par mail)** votre déclaration d'intention à votre IEN au plus tard samedi 9 octobre minuit. Le SNUipp-FSU67 a expressément demandé à l'Inspection que ces documents ne soient pas conservés dans les dossiers.

La déclaration d'intention est à télécharger ...[ICI](#)

MANIFESTATION à STRASBOURG - Mardi 12 Octobre 2010
14h30 Place de la République

Lire le communiqué de la FSU... [ICI](#)

Lire le communiqué de l'intersyndicale... [ICI](#)

IMPORTANT ET URGENT Reconduction de la grève après le 12 octobre .

A l'issue de la grève du 12 octobre, et en fonction des décisions des différentes AG qui se seront réunies (nous vous tiendrons informés des lieux d'AG dès Lundi), nous pourrions appeler à une grève reconductible ; Si vous souhaitez participer à ce grand mouvement social de révolte et reconduire la grève les jours suivants, un certain nombre de modalités sont à respecter (déclaration d'intention ...) **APPELEZ-NOUS RAPIDEMENT.**

Le retrait de salaire ne peut en aucun cas se déterminer sur la base des seules déclarations d'intention préalable, mais uniquement suite aux enquêtes à posteriori faites par l'Administration.

R.I.S du SNUipp-FSU67 : Venez nombreux débattre de l'actualité des retraites et de ...l'école !

Les Réunions d'Information Syndicale (R.I.S) sont un droit. Nous luttons pour qu'il soit respecté alors ... utilisez-le.

Une RIS peut remplacer une animation pédagogique que vous auriez le jour même ou être prise en remplacement d'une animation à venir (idem pour le jour de solidarité). Prévenez dès à présent votre IEN (1 semaine à l'avance) de votre participation.

Modèle de courrier à adresser à votre IEN, en cliquant...[ICL](#).

Calendrier et écoles où auront lieu les prochaines R.I.S du SNUipp-FSU67, cliquez...[ICL](#).

Service Minimum d'Accueil : le point sur cette question...

Dès qu'une école compte 25% au moins de gréviste le S.M.A devrait être mis en place par les communes concernées. Ce S.M.A soulève des questions parmi nos collègues.

Pour faire le point sur : l'information à donner aux communes, l'information aux familles, l'organisation pratique du SMA et ...les responsabilités des enseignants et des communes...cliquez...[ICL](#).

Recensement des grévistes : le SNUipp-FSU ne veut pas de l'établissement de listes de grévistes.

Progressivement, l'application MOSART 2 est mise en place dans le premier degré. Elle a pour objectif principal d'accélérer les retenues de salaires afférentes à un mouvement de grève.

A la suite d'un mouvement de grève et afin de renseigner l'administration au sujet des grévistes, l'inspecteur de circonscription (IEN) établit avec l'application une liste des enseignants de l'école qu'il transmet au directeur.

Le SNUipp-FSU67 et le syndicat des IEN de la FSU (le SNPI) s'y opposent.

Pour en savoir plus sur cette application et nos demandes au Ministre, cliquez...[ICL](#).

Informations nationales

Retraites :inégalités hommes/femmes, il y a bien un effet « retraites » !

Le gouvernement explique que les inégalités entre les hommes et les femmes en terme de revenus sont dues aux seules inégalités salariales. INTOX !

Cette affirmation est fausse ! Il y a bien un « effet retraites » qui accroît encore ces inégalités. Pour s'en convaincre il suffit de lire...[ICL](#).

Non à la politique du pilori ! nouvelles mobilisations le 16 octobre.

A l'appel de 116 organisations, une nouvelle journée de mobilisation est organisée le 16 octobre lors du passage devant le Sénat du projet de loi sur l'immigration pour combattre toutes les mesures qui portent atteinte aux droits et aux libertés.

Des rassemblements et manifestations auront lieu dans de très nombreuses villes.

Face à la stigmatisation des plus précaires, et à une politique qui constitue une incitation à la discrimination et au racisme, le SNUipp-FSU appelle à réussir cette nouvelle étape de mobilisation en participant aux différentes initiatives.

Pour signer « l'appel » des organisations et lire le communiqué, cliquez...[ICL](#).

« Direction d'école » : lancement de l'action « je réponds quand j'ai le temps »

Suite à la suppression de l'aide administrative aux écoles, le SNUipp-FSU lance l'action « Direction d'école : Halte à la surcharge ».

Dès le lancement de cette « aide » avec des contrats précaires et des EVS mal rémunérés le SNUipp-FSU avait dénoncé ces dérives et demandé le recrutement de personnels avec un vrai « statut ». Contrairement à certains autres syndicats, le SNUipp avait donc refusé de signer le protocole d'accord proposé par le Ministère.

Nous regrettons d'avoir eu raison « à posteriori » mais continuons à intervenir auprès du Ministre pour trouver une solution acceptable par les directeurs.

Nous proposons aux directrices et directeurs d'école le visuel électronique « Je réponds quand j'ai le temps ». Il s'agit d'utiliser ce logo dans toutes les communications avec l'administration.

Pour télécharger le logo afin de l'imprimer, cliquez...[ICI](#).

Cette action symbolique met l'accent sur la suppression de l'aide administrative, le manque de temps de décharge, et la nécessité de redéfinir les missions liées à la fonction. Avec ce visuel, nous donnons la possibilité aux directrices et directeurs de manifester les difficultés professionnelles auxquels ils sont actuellement confrontés.

Un autre visuel « halte à la surcharge » se déclinera en autocollant envoyé prochainement dans les écoles dans un numéro spécial SNUipp-FSU-Info direction et fonctionnement de l'école. Ce numéro spécial sera également l'occasion de faire le point sur le rapport du député Reiss présenté le 29 septembre dernier.

Le SNUipp-FSU, premier syndicat de la profession essaie de privilégier de manière constante l'action unitaire.

Nous avons donc proposé au SE et au SGEN une action commune qu'ils ont déclinée.

Nous continuerons à œuvrer pour qu'une expression « unitaire » sur cette question soit possible.